

Séance du Grand Conseil

Mardi 20 mars 2012

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Groupe économique dès 12 heures à la Buvette du Grand Conseil

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications M. le Président informe qu'une délégation du CE se rendra cet après-midi aux obsèques de Mme Rochat, épouse de M. le Conseiller d'Etat honoraire Charles-Louis Rochat. De ce fait, l'ordre du jour est modifié comme suit: les points 12 à 22 seront traités le matin, après le point 5. Si ces points ne sont pas tous traités à midi, ils ne seront pas repris l'après-midi, qui commencera avec les points 6 à 11, puis, si le temps le permet, les points 23 et suivants.			
	2.	Dépôts Interpellations: Jérôme Christen, Stéphane Montangero, Philippe Grobéty, Stéphanie Apothéloz et consorts, Pétiton intitulée Une famille srilankaise ne doit pas être renvoyée vers la Grèce			
RENV-CE	3.	(11_INT_619) Interpellation Jérôme Christen intitulée "Musée Chaplin : toute une région attend !" (Pas de développement)			
RENV-CE	4.	(11_INT_620) Interpellation Olivier Epars - Gaz de schiste trans-lémanique (Développement)			
RENV-COM	5.	(11_POS_291) Postulat Philippe Grobéty et consorts - En faveur d'un soutien à l'économie touristique de montagne (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)			

Séance du Grand Conseil

Mardi 20 mars 2012

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA+M	6.	(391) Exposé des motifs et projet de loi forestière (Suite des débats)(1er débat) (1er débat, suite des débats): Art. 52, al. 1, lit. a, amdt com refusé par 52 oui, 64 non et 4 abstentions. Art. 52, al. 1, amdt Devaud refusé par 38 oui, 73 non et 12 abstentions. Art. 52 accepté avec 2 avis contraires. Art. 53 à 55 acceptés. Art. 56, al. 4, amdt Bally refusé par 43 oui, 63 non et 16 abstentions. Art. 56 accepté. Art. 57 à 61 acceptés. Art. 62, al. 1, amdt de Icco refusé par 27 oui, 72 non et 17 abstentions. Art. 62 accepté. Art. 63 à 65 acceptés. Art. 66, al. 2 (nouveau), amdt Favrod-CE accepté par 61 oui, 26 non et 23 abstentions. Art. 66 amendé accepté. Art. 67 accepté. Art. 68, al. 1, amdt min com refusé par refusé par 60 oui et 63 non. Au vote nominal, le précédent résultat est infirmé par 65 oui (avec la voix du Président) et 64 non. Art. 68 amendé accepté par 64 oui et 62 non. Art. 69, al. 2, amdt min com refusé par 60 oui, 63 non et 4 abstentions. Au vote nominal, le précédent résultat est confirmé par 62 oui, 65 non et 1 abstention. Art. 69 accepté. Art. 70 à 76 acceptés. Art. 77, al. 2, amdt Courdesse accepté par 74 oui, 27 non et 20 abstentions. Art. 77 amendé accepté. Art. 78 et 79 acceptés. Art. 80, al. 1, lit. d (suppression), amdt com refusé par 62 oui, 63 non et 1 abstention. Au vote nominal, le précédent résultat est confirmé par 64 oui, 68 non et 1 abstention. Art. 80, al. 1, lit e (nouveau), amdt min com refusé par 59 oui et 67 non. Art. 80, al. 1, lit f (nouveau), amdt min com accepté par 73 oui, 32 non et 19 abstentions. Art. 80, al. 2, lit. c, amdt com accepté. Art. 80 amendé accepté. Art. 81 et 82 acceptés. Art. 83, al. 1, amdt com accepté. Art. 83 amendé accepté. Art. 84 accepté. Art. 85, al. 3, amdt com accepté. Art. 85 amendé accepté. Art. 86 à 88 acceptés. Art. 89, amdt com accepté. Art. 89 amendé accepté. Art. 90 à 104 acceptés. Fin du 1er débat.	DSE.	Nicolet J. (Majorité), Pidoux J.Y. (Minorité)	
TRAITE	7.	(11_INT_545) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation François Debluë - Les capacités d'utilisation du bois suisse sont-elles suffisamment exploitées dans notre canton ?	DSE		

Séance du Grand Conseil

Mardi 20 mars 2012

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	8.	(10_MOT_123) Motion Fabienne Freymond Cantone et consorts demandant une définition plus restrictive des constructions considérées comme constructions légères sur le domaine public du lac Une demande de transformation de la motion en postulat est acceptée par 107 oui et 2 abstentions. La prise en considération du postulat et son renvoi au Conseil d'Etat est ensuite acceptée par 75 oui, 32 non et 6 abstentions.	DSE, DINT	Nicolet J. (Majorité), Venizelos V. (Minorité)	
RENV-T	9.	(11_INT_565) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Grégory Devaud - POCAMA ou pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ?! L'interpellateur ayant dû s'absenter, le traitement de cet objet est reporté.	DSE.		27/03/2012
TRAITE	10.	(09_INT_267) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Cesla Amarelle demandant si l'ECA prend l'eau ou s'il joue avec le feu	DSE.		
RENV-SD	11.	(GC 173) Exposé des motifs et projet de décret fixant le montant des indemnités des membres du Grand Conseil pour la législature 2012-2017 (1er débat) (1er débat): entrée en matière acceptée avec un avis contraire. Suite des débats lors d'une prochaine séance.	GC	Renaud M.	27/03/2012
OA	12.	(400) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat François Cherix et consorts concernant la définition d'une stratégie vaudoise en matière de politique européenne Les conclusions de la commission (acceptation du rapport) sont acceptées avec quelques abstentions.	DFIRE.	Wehrli L.	
OA	13.	(443) Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi du 18 juin 1984 sur la Caisse de pensions (1er débat) (1er débat): entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 117 accepté. Art. 144 k accepté par 89 oui et 7 abstentions. Art. 144 r accepté. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat (majorité des 3/4 requise) est acceptée par par 93 oui et 2 abstentions. (2ème débat): tous les articles sont acceptés sans discussion. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de loi est accepté à l'unanimité.	DFIRE	Grognuz F.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 20 mars 2012

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RET	14.	(10_INI_036) Initiative législative constitutionnelle Pierre-Yves Rapaz et consorts demandant une modification de la Constitution du Canton de Vaud à son article 166 et visant la suppression de la Cour des comptes Après une discussion générale, chaque dépositaire des interventions parlementaires traitées aux points 14 à 18 de l'ordre du jour se sont exprimés pour retirer leur intervention dans l'attente que le Conseil d'Etat présente un projet de réformes constitutionnelles et législatives portant sur la Cour des comptes et sur la question du contrôle des finances publiques.	DFIRE	Mattenberger N.	
RET	15.	(10_INI_037) Initiative constitutionnelle Frédéric Borloz au nom du groupe radical demandant une modification des principes relatifs au contrôle externe des politiques publiques inscrits à l'article 166 de la Constitution du Canton de Vaud	DFIRE	Mattenberger N.	
RET	16.	(10_MOT_109) Motion Cesla Amarelle et consorts demandant une réforme de la Cour des comptes aux fins d'en améliorer son efficacité	DFIRE	Mattenberger N.	
RET	17.	(10_POS_192) Postulat Philippe Martinet au nom du groupe des Verts pour consolider l'ancrage de la Cour des Comptes dans le système de contrôles de l'action publique	DFIRE	Mattenberger N.	
RET	18.	(10_POS_201) Postulat Maximilien Bernhard et consorts au nom du groupe AdC demandant au Conseil d'Etat de transformer la Cour des comptes en une instance inter-cantonale	DFIRE	Mattenberger N.	
REF	19.	(11_INI_042) Initiative Cesla Amarelle et consorts demandant au Conseil d'Etat d'intervenir auprès de l'Assemblée fédérale afin d'obtenir une modification de la LHID relative à la déduction fiscale de la contribution d'entretien à enfant majeur (article 9, al. 2, lettre c LHID) Les conclusions de la commission (classement) sont acceptées par 60 oui, 51 non et 7 abstentions.	DFIRE	Rau M.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 20 mars 2012

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
REF	20.	(11_MOT_130) Motion Nicolas Mattenberger et consorts demandant 20 jours de congé paternité pour les employés de l'Etat de Vaud Les conclusions de la majorité de la commission (classement) sont acceptées par 62 oui, 57 non et 3 abstentions. Au vote nominal, le précédent résultat est confirmé par 62 oui, 57 non et 2 abstentions.	DFIRE	Dufour C.E. (Majorité), Golaz F. (Minorité)	
RENV-T	21.	(11_MOT_134) Motion Jean Christophe Schwaab et consorts - Favoriser la révélation des faits répréhensibles, mieux protéger les lanceurs d'alertes (whistleblowers)	DFIRE	Courdesse R.	27/03/2012
RENV-T	22.	(11_POS_253) Postulat Michel Mouquin et consorts - Pour une comparaison intercantonale en matière d'impôt de sociétés	DFIRE	Bonjour E.	27/03/2012
RENV-T	23.	(401) Exposé des motifs et projet de décret portant sur le dépôt d'une initiative cantonale auprès de l'Assemblée fédérale l'invitant à modifier l'article 147 de la loi fédérale sur l'agriculture afin d'assurer l'exploitation d'un haras national par la Confédération et Préavis du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur l'initiative législative Alette Rey-Marion et consorts demandant au Conseil d'Etat vaudois d'intervenir auprès des autorités fédérales afin de modifier l'article 147 de la loi fédérale sur l'agriculture (LAg) en précisant que la Confédération "exploite" un haras - en lieu et place de "peut exploiter" - pour promouvoir l'élevage et la filière du cheval (10_INI_035)(1er débat)	DEC.	Cornamusaz P.	27/03/2012
RENV-T	24.	(425) Exposé des motifs et projet de décret portant sur le dépôt d'une initiative cantonale auprès de l'Assemblée fédérale l'invitant à demander au Conseil fédéral d'établir un calendrier de substitution progressive de l'essence légère par du bioéthanol jusqu'à concurrence de 20% d'ici 2018, dont 5% de bioéthanol suisse au minimum et Préavis du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur l'initiative législative Claude-André Fardel et consorts auprès des Chambres fédérales demandant au Conseil fédéral d'établir un calendrier de substitution de l'essence légère par du bioéthanol par paliers et jusqu'à concurrence de 20% d'ici 2018, dont 5% de bioéthanol suisse au minimum (06_INI_028) (1er débat)	DEC.	Bally A.	27/03/2012

Séance du Grand Conseil

Mardi 20 mars 2012

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	25.	(11_INT_546) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean Christophe Schwaab - Le Conseil d'Etat compte-t-il intensifier sa fermeté face au travail au noir et à la sous-enchère salariale ?	DEC.		27/03/2012
RENV-T	26.	(11_INT_547) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean-Michel Dolivo - Sous-traitance, sous-sous-traitance, travailleurs détachés: les moyens mis en oeuvre par le Conseil d'Etat sont-ils à la hauteur des très très graves abus constatés ?	DEC.		27/03/2012
RENV-T	27.	(11_INT_564) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Roger Saugy concernant le centre Evam de Vennes : voudrait-on mettre la poussière sous le tapis... ou les requérants déboutés dans la rue ?	DEC.		27/03/2012
RENV-T	28.	(09_INT_238) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Roger Saugy demandant de ne pas laisser l'EVAM jouer avec des allumettes	DEC		27/03/2012
RENV-T	29.	(11_INT_542) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Gabriel Poncet - Requérants d'asile à Gland, bis repetita !	DEC.		27/03/2012
RENV-T	30.	(11_POS_255) Postulat Christa Calpini - Un jeune bien formé mérite d'être aidé pour trouver son premier emploi	DEC, DFJC	Schilt J.J.	27/03/2012
RENV-T	31.	(11_INT_537) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Pierre-Alain Favrod - La Commission Foncière Rurale fait-elle son travail en toute connaissance de cause ?	DEC.		27/03/2012
RENV-T	32.	(11_POS_259) Postulat Stéphane Montangero et consorts - Mise en valeur de l'inventaire du patrimoine culinaire vaudois	DEC	Chollet J.M.	27/03/2012
RENV-T	33.	(11_INT_543) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Frédéric Borloz - Les objectifs poursuivis dans la redynamisation de Beaulieu sont-ils respectés ?	DEC.		27/03/2012

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :